

Communiqué de Presse

La police neuchâteloise communique

Le Forum de la sécurité horlogère fête ses dix ans

Le Forum annuel de la sécurité entre la police neuchâteloise et les entreprises de l'industrie horlogère présentes dans le canton a fêté ses dix ans d'existence ce vendredi 11 novembre 2022 à La Chaux-de-Fonds en présence de plus d'une centaine d'invités.

Ce vendredi 11 novembre 2022 a eu lieu la dixième édition du Forum de la sécurité horlogère au Musée International de l'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds. Ce rendez-vous annuel, organisé par la police neuchâteloise, a rassemblé une centaine d'invités représentant les différentes entreprises actives dans le milieu horloger et présentes dans le Canton de Neuchâtel.

Le Forum de la sécurité horlogère est l'occasion pour la police de présenter ses recommandations, rédigées conjointement avec certains responsables sécurité du domaine et d'échanger autour d'une thématique choisie en fonction de l'actualité. Cette année, le Tiger kidnapping - soit un enlèvement ou une prise d'otage dans le but de forcer un tiers à remettre des valeurs - était au centre des exposés.

Cette dernière édition est le reflet d'une collaboration longue de dix ans entre la police neuchâteloise et les entreprises horlogères, de métaux précieux et les bijouteries dans le domaine de la sécurité. Ce travail étroit entre les forces de l'ordre et les entreprises privées du domaine a permis de prendre des mesures de prévention concrètes, mais également d'établir, pour de nombreux sites à risque, des plans d'intervention sur mesure.

Un dispositif « sécurité horlogère » imaginé sur quatre niveaux

C'est à partir de 2012 que la police neuchâteloise se dote d'un concept sécurité après que le canton ait subi une hausse importante de la criminalité liée au domaine horloger dans les années 2010 comme l'attaque d'un fourgon blindé, des vols de gros volumes d'or chez des affineurs, des braquages de manufactures horlogères ou la recrudescence de vols internes.

Ce dispositif, sur quatre niveau, prévoyait la création d'un poste de responsable de la sécurité horlogère au sein de la police neuchâteloise, d'une task-force pour mettre en évidence des phénomènes ou des séries en lien avec la criminalité dans le domaine horloger, une plateforme d'échanges avec les responsables sécurité des groupes et des grandes marques horlogères et enfin un forum annuel de la sécurité.

Ces quatre niveaux permettent encore aujourd'hui de nombreux échanges, réguliers et indispensables pour affiner au mieux les recommandations dans ce domaine précis et, le cas échéant, l'action de la police neuchâteloise en fonction des problèmes émergents.

Des résultats positifs mesurables et visibles

Ce dispositif a régulièrement porté ses fruits par la mise en échec d'actions criminelles, comme par exemple les deux dernières affaires survenues cette année dans notre région et qui ont défrayé la chronique. Les auteurs ont non seulement été mis en échec et arrêtés, mais ces opérations de police ont permis le déclenchement de vastes enquêtes dans les milieux criminels avec pour résultats l'interpellation par les autorités françaises de nombreuses personnes suspectées d'avoir joué un rôle dans ces délits.

D'autre part, les chiffres des infractions et délits dont sont victimes les acteurs horlogers, comme les vols par effractions, par introduction clandestine ou encore les vols simples marquent clairement une tendance à la baisse depuis la mise en place de ces mesures. La situation sécuritaire actuelle peut être qualifiée de bonne.

La police neuchâteloise et ses partenaires ont à cœur de persévérer dans cette voie et de maintenir, voire d'augmenter encore, le niveau de sécurité dans l'industrie horlogère, véritable poumon économique de notre canton.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 11 novembre 2022